

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : national@mvtpaix.org www.mvtpaix.org

DÉCLARATION

Bombardements au Proche et Moyen Orient : Exigeons le respect du droit international par tous

Depuis plusieurs années, la situation en Syrie est au cœur de l'actualité la plus lourde et nous tenons à exprimer toute notre compassion et notre solidarité à l'égard de ce peuple martyr depuis si longtemps. Ainsi, aujourd'hui, sont concernés à la fois la région de Damas et celle d'Afrin. L'armée officielle syrienne, aidée des troupes russes, bombarde un quartier de Damas, la Ghouta orientale, dont on dit qu'il accueille des « opposants » au régime. De fait, nous savons que ces « opposants » sont des groupes terroristes ralliés depuis longtemps à Daech, au Front Al-Nosra ou à Al Qaïda et qu'ils constituent l'axe de ce que l'on appelle l'ASL, Armée Syrienne Libre. La pratique de ces groupes est de se terrer au milieu de la population civile occasionnant dans les combats la mort de nombreux civils. La situation est similaire de celle d'Alep, Raqqa ou Mossoul. La résolution n°2401 du 24 février 2018 du Conseil de Sécurité appelle à la mise en place d'un mois de cessez-le-feu pour raisons humanitaires sur l'ensemble du territoire syrien, à l'exception des opérations menées contre les groupes islamistes. Cet appel n'a donc que peu de chance d'être entendu par ces groupes sans foi ni loi : on observe que si les bombardements ont diminué d'intensité depuis cette date, les combats au sol ont augmenté. Mais c'est le gouvernement syrien, et son allié russe, que l'on accuse de tous les maux, au lieu de l'ALS. Il n'est évidemment pas question de cautionner Bachar el-Assad pour les exactions répétées contre son peuple.

Autre grande préoccupation, la situation dans le canton d'Afrin au Rojava, en Syrie, et l'invasion de ce territoire par l'armée turque, 6 000 hommes, et ses supplétifs issus des groupes terroristes de Daech et Al-Nosra, 10 000 hommes. À la suite de la réunion du Conseil de Sécurité du 24 janvier 2018 faite à la demande de la France, l'Union européenne, les USA et la Russie ne recommandent à la Turquie que de « faire preuve de retenue », sans condamner explicitement le viol de la frontière syrienne! Alors que c'est elle qui porte la responsabilité de la situation à la frontière et qui bombarde la ville d'Afrin qui, outre sa population d'origine, a recueilli de nombreux réfugiés et déplacés venant d'autres régions de Syrie et d'Irak. Mais, les membres du Conseil de Sécurité ne peuvent pas stigmatiser trop fortement un membre important de l'OTAN! La résolution 2401 concerne aussi Afrin même si Erdogan a dit explicitement qu'il ne la respecterait pas.

Nous devons aussi évoquer les bombardements massifs effectués par Israël sur des objectifs civils et militaires en Syrie. Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence ce qui se passe au Yémen envahi par les troupes saoudiennes. Pour toutes ces guerres, la désinformation est la règle et l'on accuse souvent la victime d'être l'agresseur.

Nous demandons donc que les Nations Unies condamnent avec fermeté toutes les actions armées, qu'elles viennent de Turquie, de Syrie ou de tout autre pays. Que des sanctions politiques et économiques fortes soient prises à l'encontre des responsables des pays qui ne s'y conformeraient pas.

Nous demandons aussi l'interdiction de ventes d'armes à tous les pays des Proche et Moyen Orient, y compris l'Arabie saoudite et les émirats du Golfe.

Cette région est sans doute celle où les dangers d'un embrasement du monde sont les plus grands. L'ensemble des militants de la paix, venant de tous les pays, doivent unir leurs efforts pour arrêter l'escalade et permettre à ces peuples martyrs de vivre enfin en paix et de choisir librement leurs dirigeants.

A Saint-Ouen, le 2 mars 2018

Le Mouvement de la Paix